



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 12 JUIN 2020 à 19 h.

**Présents :** Philippe ROSSI, Maire, Georges RICCIO, Hélène BOIS, Pascal JAMEN, Gilles DURUISSEAU, Adjoint, Aurore ASSIER, Stephan BOIS, Maurice CATTELAN, Coralie COHENDET, en retard, Carine JAUDOIN, Grégory LAVARDA, Christiane MERLOZ, Philippe ROSSAT, Romain ROSSI, Michel SALLIERE.

**Absents :** 0 **Procurations :** 0

**Désignation du secrétaire de séance :** Georges RICCIO

### **1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2020**

Pas de remarque.

**Vote : 14 pour**

### **2 - Délégation de fonction des adjoints**

Pour chacun des adjoints, et pour information, un arrêté est pris portant délégation de fonction et signature.

Pour le 1<sup>er</sup> adjoint Georges RICCIO : le suivi des travaux, l'urbanisme, l'environnement, TELT, le SIA, le SAAEMM et la SOREA.

Pour le 2<sup>ème</sup> adjoint Hélène BOIS : la communication, la jeunesse, le CCAS, la mission locale jeunes, et les affaires scolaires.

Pour le 3<sup>ème</sup> adjoint Pascal JAMEN : le suivi des questions relatives aux sports et loisirs et l'intercommunalité.

Pour le 4<sup>ème</sup> adjoint Gilles DURUISSEAU : le suivi des finances, et l'administratif.

Pour précision, chaque adjoint, en l'absence du Maire peut signer les documents propres à ses compétences.

### **3 - Indemnités Maire et Adjoint**

La rémunération des indemnités est définie par décret et par rapport à la strate démographique au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Pour Villargondran, 887 habitants, soit la strate de population comprise entre 500 et 999 habitants.

Maire : 1567.43 € brut

40.3 % de l'indice 1027

Adjoint : 416.17 € brut

10.7 % de l'indice 1027

**Vote : 14 pour**

### **4 - Nomination dans les commissions et organismes**

#### **a) Commissions municipales**

#### **COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT**

Adjoint responsable : Georges RICCIO

Membres : Hélène BOIS, Stephan BOIS, Maurice CATTELAN, Gilles DURUISSEAU, Pascal JAMEN, Philippe ROSSAT, Romain ROSSI, Michel SALLIERE.

#### **COMMISSION APPEL D'OFFRES**

Maire responsable : Philippe ROSSI

Titulaires : Gilles DURUISSEAU, Philippe ROSSAT, Georges RICCIO.

Suppléants : Stephan BOIS, Maurice CATTELAN, Romain ROSSI, Michel SALLIERE.

#### **COMMISSION DES FINANCES**

Responsable : Philippe ROSSI

Adjoint responsable : Gilles DURUISSEAU

Membres : Aurore ASSIER, Hélène BOIS, Coralie COHENDET, Georges RICCIO, Romain ROSSI.

### COMMISSION SPORTS et LOISIRS

Adjoint responsable : Pascal JAMEN

Membres : Stephan BOIS, Coralie COHENDET, Carine JAUDOIN, Gregory LAVARDA, Christiane MERLOZ, Michel SALLIERE.

### COMMISSION COMMUNICATION

Adjoint responsable : Hélène BOIS

Membres : Aurore ASSIER, Coralie COHENDET, Carine JAUDOIN, Gregory LAVARDA, Christiane MERLOZ.

### COMMISSION JEUNESSE

Adjoint responsable : Hélène BOIS

Membres : Aurore ASSIER, Carine JAUDOIN, Christiane MERLOZ.

### DELEGUE DEFENSE

Responsable : Philippe ROSSI

Délégué : Maurice CATTELAN

Arrivée de Coralie COHENDET à 19 h.30.

### AFFAIRES SCOLAIRES

Maire responsable : Philippe ROSSI

Adjoint responsable : Hélène BOIS

**Vote : 15 pour**

## **b) Syndicats intercommunaux**

### SYNDICAT PAYS DE MAURIENNE

Titulaire : Philippe ROSSI

Suppléant : Georges RICCIO

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (2 tit. + 2supp)

Titulaires : Georges RICCIO, Michel SALLIERE

Suppléants : Stephan BOIS, Philippe ROSSAT.

### SAEEMM (2 tit + 2 supp)

Titulaires : Georges RICCIO, Michel SALLIERE

Suppléants : Stephan BOIS, Romain ROSSI.

### INTERCOMMUNALITE

Auparavant, 3 délégués représentaient notre commune, les statuts ont été modifiés, et 2 le sont désormais.

Ils sont désignés selon l'ordre du tableau, à savoir Philippe ROSSI, Maire, et Georges RICCIO, 1<sup>er</sup> adjoint.

Le Maire explique que de par sa fonction de salarié à la ville de St Jean, il y a incompatibilité, il a donc donné sa démission de son poste de conseiller communautaire.

Georges RICCIO indique qu'il a donné également sa démission de son poste de conseiller communautaire.

Sont donc désignés Hélène BOIS et Pascal JAMEN.

Il est à noter que le conseil communautaire se mettra en place début juillet, dès lors que le conseil municipal de la commune d'Albiez-le-Jeune sera au complet. Les conseillers actuels restent en fonction jusqu'à son installation.

A noter que les conseillers auront désormais, les notes de synthèse à chaque réunion. Ils auront également la possibilité de participer à certaines commissions.

**Vote : 15 pour**

## **c) Organismes divers**

### MISSION LOCALE

Titulaires : Hélène BOIS

Suppléants : Gregory LAVARDA

## **d) Commission extra TELT**

Conseillers : Philippe ROSSI, Maire, Stephan BOIS, Coralie COHENDET, Gilles DURUISSEAU, Pascal JAMEN, Gregory LAVARDA, Georges RICCIO, Philippe ROSSAT.

Les membres extérieurs seront contactés.

Gregory LAVARDA demande s'il est possible de réaliser les réunions des commissions par visio conférence. A voir pour faisabilité.

## **Vote pour la constitution des commissions : 15 pour**

### **5 - Désignation des membres de la Commission des Impôts Directs**

Une proposition de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants doit être adressée dans les 2 mois suivant la mise en place du Conseil municipal, à la Direction départementale des finances publiques. Seront retenus par cette dernière 6 titulaires et 6 suppléants.

Conseillers volontaires : Aurore ASSIER, Gilles DURUISSEAU, Gregory LAVARDA.

**Vote : 15 pour**

### **6 - Désignation de l'administrateur SOREA**

Gregory LAVARDA et Georges RICCIO sont intéressés. Après explications, il est proposé de nommer Georges RICCIO administrateur de la SOREA.

**Vote : 15 pour**

### **7 - Mise en place du CCAS (centre communal d'actions sociales)**

Le CCAS de la commune reste en place malgré le Centre Intercommunal d'Actions Sociales créé. Les membres extérieurs en place durant ces 6 dernières années souhaitent en majorité s'investir de nouveau. A savoir, Bernard BOIS, Colette CHATEL, Michèle DUC, Elisabeth PASQUIER, Liliane PIRONE, Claudine PRAT. Une personne sera contactée par Monsieur le Maire, au vu de ses qualités.

Conseillers : Aurore ASSIER, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Coralie COHENDET, Carine JAUDOIN, Christiane MERLOZ, Michel SALLIERE.

### **8 - Recrutement d'un saisonnier au service espaces verts**

Un agent saisonnier est nécessaire pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois, pour accroissement d'activité durant la saison estivale et aide au service technique, notamment à l'entretien du plan d'eau et des espaces verts.

**Vote : 15 pour**

### **9 - Emploi d'été des jeunes**

Pour juillet et août, et vu l'amélioration de la situation sanitaire, il est proposé d'employer les jeunes nés en 2002 et 2003.

Ils devront se faire inscrire en Mairie en notant leur disponibilité.

La période d'emploi reste d'1 semaine. Pas de manipulation de machines.

**Vote : 15 pour**

### **10 - Informations et questions diverses**

#### **Plan d'eau :**

Le contexte actuel impose de prendre des précautions particulières pour la saison à venir.

L'ARS nous fournit les recommandations sanitaires relatives à la qualité des eaux de baignade dans l'hypothèse de l'ouverture de notre baignade.

En conséquence, l'ouverture sera validée sous réserve de l'existence d'un profil des eaux de baignade (élaboré en 2016 par notre commune), et à l'augmentation du contrôle de qualité des eaux.

La baignade est actuellement non surveillée, sous la responsabilité de chacun ainsi que pour le respect des gestes barrière.

Le SDIS n'a pas vocation à faire la police sur la plage, nous n'avons pas de police municipale, la situation est compliquée. Pour ces raisons, et suivant l'évolution, la baignade risque de ne pas ouvrir.

Par contre si le déconfinement est total, l'ouverture se fera le 27 juin et jusqu'au 27 août.

En ce qui concerne le logement mis à disposition des 2 sauveteurs, il s'avère que pour le mois de juillet, ce sont 2 personnes de sexe opposé qui seront présents, donc nécessité de mise à disposition d'un 2<sup>ème</sup> logement.

Christiane MERLOZ propose une chambre disponible à son domicile.

Philippe ROSSAT demande que le terrain proche de la bergerie soit nettoyé n'y mettant plus ses brebis.

Le plan de circulation pour l'accès au lac est révisé. L'entrée se fera par le rond-point et entrée sous le petit pont. La sortie se fera par le petit pont et vers la chapelle.

Etudier l'éventualité d'une éventuelle plateforme à aménager pour un parking avant le petit pont à droite. A voir avec TELT.

Les livraisons pour le snack se feront par la piste à gauche du pont.

Toiles salle polyvalente :

Monsieur le Maire rappelle le contrat signé avec l'association ARTSCRIPTURA qui permet de faire connaître les artistes. Il aurait fallu qu'un maximum de communes adhèrent à ce concept, 3 communes seulement ont accepté.

Le choix est fait pour les 2 toiles à changer sur le mur pour un coût de 1720 € pour une année. Voir si possibilité pour 2 ans.

Remerciements d'une famille suite à un décès.

Hélène BOIS rappelle l'ouverture des classes le 18 mai et son fonctionnement.

Le pique-nique de fin d'année n'aura pas lieu.

Un bon d'achat sera remis aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6<sup>ème</sup>.

Guide de l'été à mettre en forme.

Une réunion pour un petit gondranien qui présentera l'équipe municipale, est à programmer.

Pascal JAMEN propose une réunion pour l'attribution des subventions aux associations, mardi 16 juin à 18 h.30.

Monsieur le Maire indique que la prochaine réunion se fera avant juillet.

La séance est levée à 21 h20.